



Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 10 novembre 2017

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 21 novembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

### AMENAGEMENT ECONOMIQUE – ZAC POLE SPORTS - CONVENTION N°1 D'AVANCE DE TRESORERIE AVEC DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Dany BREMAUD à Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON

#### Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST

#### Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, René PACAULT, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Céline VALEZE, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171120-c49-11-2017-DE  
Date de télétransmission : 27/11/2017  
Date de réception préfecture : 27/11/2017

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017**

### **AMENAGEMENT ECONOMIQUE – ZAC POLE SPORTS - CONVENTION N°1 D'AVANCE DE TRESORERIE AVEC DEUX-SEVRES AMENAGEMENT**

Monsieur **Jérôme BALOGE, Président**, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu la loi n°2005-809 du 20 juillet 2005 relative aux concessions d'aménagement,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu les articles L.1523-2, L5211-5 III et L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Convention Publique d'Aménagement,

Vu la délibération du 21 novembre 2016 de la Communauté d'Agglomération du Niortais, définissant la compétence communautaire en matière de ZAE,

Par délibération du 24 juin 2005, le conseil municipal de la Ville de Niort a approuvé la création de la ZAC Pôle Sports.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié la répartition des compétences entre un EPCI et ses communes membres notamment en matière de création, d'aménagement d'entretien et de gestion des zones d'activités économiques.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Niortais exerce la compétence développement économique sur le territoire de la ZAC Pôle Sports concédée à la SEM Deux-Sèvres Aménagement.

Afin de financer le solde des travaux restant à finaliser sur la ZAE et limiter l'impact des frais financiers dans le coût total de l'opération liée au portage réalisé par DSA, il est proposé de procéder au versement d'une avance de trésorerie d'un montant de 2,5 M€. Cette dernière sera remboursée au fur et à mesure des ventes réalisées en prélevant 15% du montant encaissé par DSA.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention ci-jointe d'avance de trésorerie,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents à intervenir.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**  
**Vice-Président Délégué**